



Serge BRUNET

CONSEIL DE L'INTERREGION GRAND OUEST

**VENDREDI 17 MAI 2019
AU SIEGE DE LA LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE**

COMPTE RENDU

Début des travaux : à 9h00

Présents :

Région Centre Val-de-Loire :

Michel SAUGET : Président
Dominique LEFEBURE : Secrétaire Général

Région Pays de la Loire :

Joël PINEAU : Président
Frédéric LEGAL : Vice Président et commission natation course
Marie Claire DOUET : Natation artistique
Jacques LEFEVRE : Trésorier
Annabelle PIEDNOIR : CTR natation artistique

Région Normandie :

Philippe BRIOUT : Président

Région Bretagne :

Serge BRUNET : Président
Daniel GUERIN : Secrétaire Général

Excusés :

Patrick GASTOU : Centre-Val-de-Loire
Cécile DUCHATEAU : CTR Centre-Val-de-Loire
Pascal RICHEZ : Normandie
Jean Marc TOURTEAU : Bretagne
Vincent KERREC : water polo
Hedi ROMDANE : water polo
Jean Yves ABRGALL : eau libre

Serge BRUNET, souhaite la bienvenue à tous et remercie les représentants des quatre régions de leur présence à cette journée de travail.

Joël PINEAU a le plaisir d'accueillir ce Conseil de l'Interrégion dans les locaux spacieux et fonctionnels de la Ligue des Pays de la Loire.

Serge rappelle le déroulé et l'ordre du jour de la journée.

Intervention de chacune des disciplines.:

Natation artistique.: Marie Claire DOUET et Annabelle PIEDNOIR

Les membres du Conseil ont été destinataires préalablement de 10 documents de grande qualité présentant précisément le fonctionnement de la natation artistique dans la zone ouest.

- 3 PV des dernières réunions de la commission natation artistique et de l'ETI.
- 5 fiches actions.
- Un document complet sur les bilans et le fonctionnement de la natation artistique.
- Un compte rendu des Championnats de France N3 à Nantes les 27 et 28 avril.

Orientations Interrégionales de Natation Artistique définies pour l'Olympiade 2017/2021 :

1. LICENCES: développer le nombre de licenciés et les impliquer dans la politique fédérale.
2. SUIVI de la population des JEUNES : Agir sur la pyramide des âges pour devenir plus performant plus jeune.
3. Le PPF au cœur de la dynamique pour l'Interrégion. Le CNAHN des PDL au cœur de la dynamique IRNO synchro et en interactions avec les structures formatrices de l'Interrégion.

Au milieu de cette Olympiade, nous pouvons identifier de réelles forces et des points à remédier :

- **ORGANISATION de la discipline : Un projet et une dynamique interrégionale organisée, fonctionnelle et forte.** Une stabilité dans l'organisation des régions. Le bémol = s'appuie sur peu de personnes.
- **PROJETS SPORTIFS IDENTIFIES. Les clubs de l'IRNO ont des projets de pratiques identifiables :** ils ont des projets définis et travaillent en bon équilibre avec leurs moyens. Ils travaillent notamment, de plus en plus sur la formation des jeunes.
- **ACCUEIL D'ÉVÉNEMENTS : l'IRNO, a une belle capacité d'accueil de championnats de France :** Un accueil régulier de championnats Elite/national dans l'interrégion.
- **UNE STRUCTURE CNAHN performante** sur le plan national et qui travaille en parfaite adéquation avec le projet de performance à l'International. Mais des réflexions à mener sur les moyens financiers autour de la pratique de HN de la natation artistique.
- **FORMATIONS : Des actions régulières de formation:** organisation couplée avec la première compétition interrégionale de la saison : les Journées d'Automne ; et sur le support du CNAHN.
- **RESSOURCES HUMAINES : notre faiblesse.** Nos bénévoles, officiels et entraîneurs sont passionnés et engagés mais notre population est restreinte et donc s'essouffle plus facilement.

L'approche économique est abordée, avec comme objectif de développer des mécénats sur le plan national, afin que cette discipline puisse bénéficier de moyens complémentaires, surtout à l'horizon 2024.

Les fiches actions sont présentées, le conseil émet un avis favorable à la poursuite de cet excellent travail qui rentre dans les possibilités financières de l'Interrégion.

La difficulté d'organiser des compétitions en Normandie est soulevée.

La location de sonos dans chaque région semble être une préoccupation.

A l'instar de ce qui a été fait à Rennes à l'occasion des Championnats de France Elite de natation course. Projet d'organiser des galas interrégionaux dans le but de rechercher des financements, tout en assurant une meilleure promotion et dynamique dans les régions.

Michel SAUGET pose la question des frais de déplacements aux différentes réunions interrégionales et demande une attention particulière sur la participation à ces moments de travail. Il semblerait que l'on ait du mal, parfois, à préciser qui doit prendre en charge ces frais.

Joël PINEAU explique que Géraldine la secrétaire des Pays de la Loire passe une bonne partie de son temps de travail à gérer la natation artistique.

Reste à savoir quel pourcentage peut-être affecté à la Ligue des Pays de la Loire et à la zone ouest.

Michel fait remarquer que Catherine la secrétaire du Centre-Val-de-Loire est dans la même situation concernant la natation course.

Il semblait, néanmoins, que cette situation était acceptée par la collégialité depuis déjà un certain temps.

Il est cependant souhaitable de faire une analyse de ces positionnements s'agissant de ces salariés.

Natation course : Frédéric LEGAL, Michel SAUGET

Les membres du Conseil ont été destinataires préalablement du programme sportif natation course FFN ouest 2019-2020, incluant les propositions d'actions.

L'opération sur l'OPEN à Chartres les 18 et 19 juin prochains concerne 23 nageurs, Cécile pilote cette action adossée à de la formation pour des entraîneurs.

Il semblerait que le niveau augmente.

Jacques précise que cette action rentre financièrement dans les prévisions.

Calendrier 2019-2020 : prévisionnel, en attente de la validation du calendrier national.

- 10 novembre : les interclubs.
- 12 a 15 décembre : les Championnats de France en 25 m à Angers.
- **20-21 et 22 décembre : Championnats OPEN de l'Ouest à Chartres.**
- 6-7 et 8 mars Championnats régionaux de printemps (en 50m).
- **14 et 15 mars : Championnats de l'Ouest Maîtres : Pays de la Loire.**
- 24 au 29 mars : Championnats de France juniors.
- 14 au 19 mars : Championnats de France Elite à Chartres.
- 20 au 24 mai : Championnats de France N2.
- **30 31 mai et 1^{er} juin : Meeting de l'Ouest de Printemps : Rouen**
- **6 et 7 juin : Coupe de l'Ouest des Départements : Centre-Val-de-Loire**
- 27-28 et 29 juin : Championnats régionaux d'été
- **3-4 et 5 juillet : Championnats de l'Ouest jeunes : Bretagne.**
- 9-10-11-et 12 juillet : Championnats Jeunes nationaux à Pau.
- 20-21-22-23-et 24 juillet : Championnats de France d'été à Dunkerque.

Les lieux sont proposés en attente d'acceptation des Collectivités. Chaque région doit effectuer sa demande à la FFN, dès que possible, sous forme de Meeting, afin de pouvoir rentrer dans la base de données extranet.

Les droits d'engagements pour toutes les compétitions interrégionales sont les suivants :

- Epreuve individuelle : 9€
- Relais : 13€
- Coupe de l'Ouest des départements : 100€ par équipe.

Les engagements sont à payer auprès de la Ligue d'appartenance.

Les grilles interrégionales :

Grille Championnats OPEN de l'Ouest à Chartres : même grille que l'an dernier.
Grille meeting de l'Ouest de Printemps : à établir en fonction des grilles N2 FFN.
Grille Meeting de l'Ouest jeunes : à établir.
Grille Championnats de l'Ouest Maîtres : à établir.

Règlementation pour le jury.:

Pour toutes les compétitions « individuelles » une amende de 50€ sera appliquée par réunion aux clubs ne fournissant pas UN officiel pour au moins 5 nageurs. Les clubs ayant plus de 10 nageurs engagés devront fournir DEUX officiels (amende de 25€ si un seul). Cela s'entend par réunion et s'entend pour tous les clubs, y compris les clubs hors interrégion.

Pour la compétition par « équipe », chaque club doit fournir UN officiel.

Pour la « Coupe de l'Ouest des départements »: pour non présentation d'officiels : amende de 50€ par réunion.

Suite à l'examen du tableau concernant les droits d'engagement aux compétitions.:

Il est exprimé le besoin d'établir un budget prévisionnel sur l'ensemble des disciplines : natation course, natation artistique, water polo. Toute décision budgétaire sera prise à la lumière de ce budget à la réunion de fin septembre.

La somme attribuée à chaque Ligue organisatrice de compétition interrégionale pourrait être revue à la baisse.

Il est bien entendu que les éventuelles dotations en récompenses pour les podiums ne sont pas obligatoires et restent à la discrétion de chaque Ligue.

Les actions 2019-2020 :

Le Conseil valide les 2 actions proposées :

- Action1 : Juniors participation les 7-8 et 9 février au Golden Tour à Nice.
Critères : top 10 national par année d'âge à l'issue de la saison 2018-2019.
- Action 2 : toutes catégories : OPEN de Chartres.
Critères : finalistes aux Championnats de France Elite à Chartres.
16 meilleurs nageurs.

Il est cependant demandé de rechercher un coût de ces actions le plus avantageux possible.

Water polo : en l'absence de ces représentants.

Chacun a été destinataire du compte rendu de la commission water polo de la zone ouest qui s'est tenue le 12 janvier 2019, de l'intervention d'Hédi Romdane reçue tout dernièrement, ainsi que du document de Vincent KERREC qui a été largement diffusé cet hiver au sujet des finances, avec les actions menées qui ont comme objectifs principaux le développement des jeunes et des féminines, ainsi que les formations des jeunes, des entraîneurs, des cadres et des arbitres.

Dans le document d'Hédi il est relevé des incohérences, puisque sont présentés des résultats concernant des matchs qui ne sont pas encore joués, petite erreur probablement de frappe.

La grande question qui a été traitée par le Conseil est la mise en place pour la rentrée de septembre d'un Centre d'entraînement d'accession vers le haut niveau en water polo dans la zone ouest à Angers.

Serge Rappelle que le sens de cette démarche fait suite à une réunion qui s'est tenue mi octobre à Rennes en présence des responsables du water polo de la zone ouest et de Julien ISSOULIE DTN, Yann EVEN-GRALL Directeur de la discipline à la DTN.

L'objet en finalité a été d'essayer de rechercher un site pour éventuellement accueillir ce centre.

Angers semblait le mieux adapté à répondre aux objectifs pour le fonctionnement d'une telle structure.

S'en est suivi une réunion avec les responsables du club et ensuite de la Ville, en présence de l'Adjointe aux sports qui a donné son accord.

L'interrégion n'ayant aucune existence juridique, seule la Ligue des Pays de la Loire en lien avec le club local pouvait porter ce projet.

Les clubs de water polo de l'interrégion viennent d'être destinataires (le 2 mai dernier) d'une information de lancement de cette structure sans que les Présidents des quatre Ligues aient été associés à la validation de ces documents et aient donné leur accord à cette initiative, notamment la Ligue des Pays de la Loire.

Cette communication est placée sous la signature des deux Co-présidents du club d'Angers et de Livenais TUGDUAL Directeur sportif d'Angers natation waterpolo.

Après vérification Livenais TUGDUAL qui est entraîneur et cadre salarié du club n'a aucun diplôme ! et se dit Directeur sportif de club !

Dans ces conditions le conseil de l'interrégion demande un arrêt immédiat pur et simple de cette démarche à Angers.

De ce fait, il appartiendra au club, s'il le souhaite, de poursuivre ce projet en section locale, sans aucune implication des instances fédérales.

Serge et Joël n'apprécient pas du tout cette situation. Ils ont demandé cet hiver si cet entraîneur d'Angers était diplômé, on leur a répondu qu'il n'y avait aucun souci.

D'autant que cette personne était présente à la réunion au mois de février à la Mairie d'Angers pilotée par l'Adjointe aux sports, son Directeur de service et le Directeur des piscines !

Il est demandé qu'un courrier soit adressé aux clubs pour démentir la mise en place de ce centre à la rentrée scolaire en septembre sous l'égide des instances fédérales.

Lors de la réunion interrégionale le 27 septembre qui se tiendra à Laval il est demandé au water polo de présenter un bilan et un budget financier très précis.

Ce dossier financier devra être adressé à Jacques LEFEVRE dans la première quinzaine de septembre pour une compilation avec les deux autres disciplines.

Prochaines réunions :

Vendredi 27 septembre 2019 à Laval

Cette réunion est traditionnellement réservée aux :

- Quatre Présidents régionaux
- Jacques LEFEVRE
- Frédéric LEGAL
- Jean Yves ABGRALL
- Marie Claire DOUET
- Hedi ROMDANE

Elle a pour objet d'affiner les calendriers et programmes, ainsi que de présenter les bilans et les budgets financiers.

Vendredi 29 mai 2020 à Rouen : Conseil de l'Interrégion.

Il est 15h30, Serge remercie la Ligue des Pays de la Loire d'avoir reçu cette réunion et les participants à ce Conseil et leur souhaite un bon retour.